



Info_142_ED_2011-12
3 mai 2012

Le ministère de l'Enseignement supérieur publiera à la rentrée 2012 un livre blanc pour mettre en place une « démarche e-portfolio » (CIUEN)

Dépêche AEF 165626 du 19-04-2012

Le ministère de l'Enseignement supérieur publiera en septembre 2012 un livre blanc sur « la démarche e-portfolio dans l'enseignement supérieur » proposant une série de conseil pour la mise en place d'un tel outil numérique de valorisation des compétences, indique Jean Heutte, expert à la mission numérique pour l'enseignement supérieur du ministère, lors du CIUEN (Colloque international de l'université à l'ère du numérique), organisé par l'université de Lyon du 16 au 18 avril 2012. La Dgesip souhaite en effet « structurer au niveau national la valorisation des projets et initiatives locales » en matière de e-portfolio, et pour cela a recueilli des descriptions de projets auprès de 35 établissements sur 47 contactés.

« Le e-portfolio vise à capitaliser dans un environnement numérique propre à l'étudiant un ensemble évolutif de documents et de ressources électroniques », indique le ministère dans un communiqué annonçant le livre blanc. « Il permet notamment d'identifier, d'explicitier, de valoriser et de capitaliser ses compétences, tout au long de son parcours universitaire, mais aussi de sa vie professionnelle ultérieure, tout en soutenant ses efforts d'insertion dans le monde du travail. »

Vers un séminaire national

Le ministère constate que les initiatives en France relèvent d'approches « hétérogènes, peu compatibles les unes avec les autres » et qui « ne prennent pas en compte les normes et standards internationaux ». Ainsi par exemple, « beaucoup de dispositifs techniques ne permettent pas la circulation, la persistance et la mise à jour des données destinées à valoriser les compétences des étudiants d'un établissement à l'autre, d'une structure d'aide à l'insertion professionnelle à l'autre, auprès des recruteurs et employeurs potentiels, en France comme en Europe ».

Sur les 35 établissements analysés, la plupart ont un projet de e-portfolio mais certains en ont plusieurs, « ce qui peut poser problème en cas d'incompatibilité » des solutions entre elles, note Jean Heutte. Les projets portent « principalement » sur le niveau L, et « majoritairement l'accompagnement des étudiants est pris en charge ». Si l'université n'accompagne pas l'étudiant et le laisse seul face à l'outil, « cela ne marche pas », constate-t-il. « La démarche e-portfolio force à rendre visible de l'extérieur ce qu'on fait à l'intérieur, à rendre compréhensible à tout le monde », poursuit Jean Heutte. Il s'agit d'un « dispositif frontière » entre le monde académique et celui de l'entreprise, « avec une porosité » entre les deux et « une perspective de formation tout au long de la vie ».

Suite à la publication du livre blanc en septembre prochain, devrait suivre un « séminaire national, vraisemblablement en Lorraine, à l'automne 2012 ». Le ministère réfléchit également à « une production documentaire » pour appuyer la construction de projets dans les universités

Le ministère de l'Enseignement supérieur ouvre un site dédié à la recherche française en e-éducation (CIUEN)

Dépêche AEF 165680 du 23-04-2012

Afin de présenter une « cartographie de la recherche française en e-éducation », le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vient d'ouvrir un site dédié (<http://e-education-labs.fr>) à l'occasion du CIUEN (Colloque international de l'université à l'ère du numérique), organisé par l'université de Lyon du 16 au 18 avril 2012. Le site propose un « annuaire de la recherche en e-éducation » conçu à partir d'une enquête menée auprès des laboratoires, des équipes de recherche, des services d'appui, des pôles de compétitivité et des associations. Il livre également « une base de projets scientifiques récents ou en cours », dans une « perspective de dynamisation des collaborations transdisciplinaires ».

Les premiers éléments de l'enquête en ligne, commencée le 5 mars dernier, montrent que 25 équipes de recherche en sciences humaines et sociales travaillent sur la e-éducation, ainsi que 19 équipes en sciences, techniques et médecine. Reste que « la e-éducation apparaît rarement le cœur des activités de recherche », souligne Anne Boyer, de l'université de Lorraine et chargée de mission à la mission numérique pour l'enseignement supérieur au ministère.

« Identifier Forces et Limites »

Pour ce projet un groupe de travail s'est constitué, piloté par la Mines et la DGRI (Direction générale pour la recherche et l'innovation) du ministère, en partenariat avec l'Ifé (institut français d'éducation) à l'ENS de Lyon et l'Atief (Association des technologies de l'information pour l'éducation et la formation). Le principe est d' « identifier forces et limites des acteurs français, mettre en regard les forces d'organisation scientifique, identifier les déficits scientifiques, économiques, sociétaux », souligne Anne Boyer.

Le projet est prévu sur 18 mois, avec l'idée d'identifier les thèses publiées sur les cinq dernières années, d'effectuer un repérage des revues, conférences et colloques sur le sujet, en France et à l'international, ainsi qu'un repérage des projets européens et ANR du domaine. La démarche doit permettre, avec les résultats analysés de l'enquête, de « fixer les grandes orientations prioritaires en R&D ». Pour Clara Danon, responsable de la Mines, « c'est une première étape, il faut continuer avec les propositions des uns et des autres ».

Processus de Bologne : Les ministres s'engagent à « garantir le plus haut niveau de financement public de l'enseignement supérieur »

Dépêche AEF 166064 du 30-04-2012

« Nous nous engageons à garantir le plus haut niveau possible de financement public de l'enseignement supérieur et à faire appel à d'autres ressources appropriées. » Voici l'un des messages figurant dans le Communiqué de Bucarest, signé par « les ministres en charge de l'enseignement supérieur dans les 47 pays de l'espace européen d'enseignement supérieur » et publié vendredi 27 avril 2012 à l'issue du forum sur le processus de Bologne, qui s'est tenu à Bucarest (Roumanie) du 26 au 27 avril. Soulignant qu'il s'agit d'un « investissement sur le futur », les ministres indiquent qu'ils vont « aider les établissements à former des diplômés créatifs, innovants, responsables et faisant preuve d'esprit critique ». « Nous sommes déterminés à travailler dans ce sens et de manière conjointe afin de réduire le chômage des jeunes », ajoutent-ils. Car selon eux, « l'enseignement supérieur doit être au centre [des] efforts pour surmonter la crise, aujourd'hui plus que jamais ».

En ce qui concerne les avancées du processus de Bologne, depuis la mise en place de celui-ci, les ministres constatent que « les structures européennes d'enseignement supérieur sont plus compatibles et comparables que jamais ». Ils assurent que « la vision d'un EEES (espace européen de l'enseignement supérieur) intégré est à portée de main », en détaillant : « les systèmes d'assurance qualité contribuent à créer de la confiance, les certifications sont de plus en plus reconnaissables par-delà les frontières et l'accès

à l'enseignement supérieur s'est élargi ». Malgré tout, « il faut encore faire des efforts pour renforcer cela en s'appuyant sur les progrès réalisés ».

Un accord pour la transparence d'ici 2015

Concrètement, les ministres promettent de « s'efforcer à évoluer vers plus de cohérence entre [leurs] politiques, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un système universitaire en trois cycles, l'utilisation de l'ECTS, la délivrance des suppléments au diplôme, l'amélioration des systèmes d'assurance qualité et la mise en place des cadres de certification, y compris la définition et l'évaluation des objectifs pédagogiques ».

Pour les prochaines années, les ministres se fixent trois objectifs principaux : « fournir un enseignement supérieur de qualité à tous » ; « accroître l'employabilité des diplômés » et « renforcer la mobilité en tant qu'outil pour une meilleure formation ». Dans leur Communiqué, les ministres demandent aux agences « Eurostat, Eurydice et Eurostudent de suivre l'évolution de l'application des réformes et d'en faire un rapport en 2015 », à l'occasion de la prochaine rencontre ministérielle du processus de Bologne (1). Jusque-là, les ministres s'efforceront « de rendre les systèmes d'enseignement supérieur plus simples à comprendre aux yeux du public, en particulier des étudiants et de leurs employeurs » et promettent de « soutenir l'amélioration et le développement d'outils de transparence ». À ce titre, le Communiqué de Bucarest rapporte la volonté des ministres de « parvenir d'ici 2015 à un accord sur des directives communes pour la transparence ».

Voici le détail des engagements ministériels qui figurent dans le Communiqué de Bucarest :

ACCESSIBILITÉ. « Nous sommes d'accord pour prendre des mesures nationales visant à élargir l'accès à un enseignement supérieur de qualité », assurent les ministres dans ce texte. « Nous veillerons à faire en sorte que le taux de réussite grimpe », ajoutent-ils. De même, les ministres assurent qu'ils vont « redoubler d'efforts envers les groupes socio-économiques qui souffrent de sous-représentation et contribuer au développement de la dimension sociale de l'enseignement supérieur ». Ils renouvellent également leur volonté de « promouvoir un enseignement supérieur dont la formation serait davantage centrée sur l'étudiant ('student centered learning') ». Cela doit se traduire par « des méthodes d'enseignement innovantes dans lesquelles les étudiants participent à leur propre formation ».

ASSURANCE QUALITÉ. Il s'agit d'un mécanisme « essentiel pour bâtir la confiance envers l'EEES et développer l'attractivité de celui-ci ». Le texte promet de « maintenir la responsabilité publique de l'assurance qualité et d'intégrer un large éventail de parties prenantes à ce processus ». Par ailleurs, les ministres indiquent qu'ils vont « revoir les ESG ('European standard guidelines' : référentiels pour l'assurance qualité) dans le but de les rendre plus clairs, applicables et utiles ».

GOVERNANCE. Il faut, selon les ministres, « ouvrir un débat au sujet du financement et de la gouvernance de l'enseignement supérieur ». Ils soulignent « l'importance de développer une gouvernance et des structures de gestion plus efficaces dans les établissements d'enseignement supérieur ». Ils s'engagent ainsi à travailler à une plus grande intégration « des étudiants et des personnels à tous les niveaux de structures de gouvernance » et renouvellent leur volonté de voir se développer « des établissements d'enseignement supérieur qui intègrent complètement leur liberté académique ».

EMPLOYABILITÉ. « Nous souhaitons accroître l'employabilité, ainsi que le développement personnel et professionnel des diplômés tout au long de leur carrière », écrivent les représentants des 47 États-membres. Pour y arriver, ils souhaitent « améliorer la coopération entre les employeurs, les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne le développement des cursus universitaires qui contribuent à l'innovation, à l'esprit entrepreneurial et au potentiel de recherche des diplômés ». La « formation tout au long de la vie est un facteur important pour parvenir à répondre aux besoins d'un marché du travail changeant », ajoutent-ils.

RECHERCHE. « L'enseignement supérieur doit garantir le renforcement des liens entre la recherche, l'enseignement et la formation », estiment les ministres. Selon eux, « les programmes doivent être le reflet des priorités de recherche changeantes et des disciplines émergentes, et la recherche doit être à la base de l'enseignement et de la formation ».

MOBILITÉ. « La mobilité pédagogique est un élément essentiel pour s'assurer de la qualité de l'enseignement supérieur, augmenter les chances de trouver un emploi pour les étudiants et étendre la collaboration transfrontalière au sein de l'EEES et par-delà », indiquent les ministres. Ils appellent à « renouveler leur engagement de complète portabilité des bourses et des prêts nationaux au sein de l'EEES ». L'Union européenne « doit être à la base de cette tentative », écrivent-ils. Ils se disent « prêts à travailler ensemble pour une reconnaissance immédiate des diplômes académiques comparables ». Enfin, ils appellent à « une mobilité équilibrée » et au développement des « doubles diplômes et des programmes communs » entre les établissements

(1) La prochaine rencontre des ministres en charge de l'enseignement supérieur des 47 États-membres de l'EEES aura lieu à Erevan (Arménie) en 2015